COPIL Citoyen N°15 – 18 décembre 2024 Partie 2



1. Introduction de M. le Maire

En introduction M. le Maire a rappelé l'ordre du jour de ce COPIL citoyen, avec notamment un point important sur le changement du mode de collecte des déchets ménagers qui vise à améliorer le quotidien des Romainvillois·es et particulièrement des habitant·es de Gagarine qui sont très impacté·es. Il a ainsi présenté Mme Delphine Plénel, responsable du service Aménagement et pré collecte au sein du Pôle Espace Public et Travaux de la Direction Prévention Valorisation des Déchets en charge de ce sujet pour Est Ensemble.

2. Actualités du projet : changement du mode de collecte des déchets ménagers

Mme Plénel a présenté la méthode ainsi que le calendrier du changement de mode de collecte des déchets ménagers.

Gagarine sera le premier quartier concerné à partir du 7 janvier 2025.

Les bâtiments du quartier n'étant pas équipés de locaux poubelles, il a été décidé de mettre en place des Point d'Apport Volontaire (PAV) en lieu et place des actuelles bornes pneumatiques et au plus près des halls d'immeubles et cheminements piétons.

Les PAV offrent des orifices plus larges que les bornes actuelles, permettant de recevoir des sacs jusqu'à 80l, ce qui permettra de réduire le problème des ordures laissées au sol.

Ce système nécessite la remise en place de collecte par camions. Mme Plénel attire ainsi l'attention des habitant·es et bailleurs : les voies de circulation devront donc être dégagées, pour permettre le passage de camions de gros gabaris (26t) et la manipulation des équipements, faute de quoi la collecte ne pourra pas être faite.

Fréquence des collectes prévue, avec possibilité de passages supplémentaires si ce n'est pas suffisant :

Ordures ménagères : 2 fois par semaine

- Emballages : 1 fois par semaine

Plusieurs membres du COPIL citoyen craignent que la fréquence des collectes et le nombre de PAV ne soient pas suffisant, ce qui générerait à nouveau des dépôts sauvages. L'aspect esthétique des PAV est également questionné, avec une proposition d'utiliser plutôt les caves des bâtiments qui ne sont pas utilisées.

Pour ce qui est des dépôts au pied des colonnes, Mme Plénel précise que des audits ont été fait sur le territoire démontrant que les colonnes n'étaient souvent remplies qu'à moitié, laissant penser que ce problème n'est pas dû au fait que les collectes ne sont pas suffisantes, mais que le déchet appelle le déchet. Un important travail de sensibilisation sera fait pour travailler sur ce sujet, notamment sur le tri qui n'est quasiment pas fait à Gagarine.

Par ailleurs, un système avec des sondes pour connaître les taux de remplissage sera également mis en place. Le prestataire ayant une obligation de résultats, si des passages supplémentaires sont nécessaires, ils seront faits.

Tous les habitants recevront un courrier d'information ainsi qu'un document informatif. Est Ensemble restera disponible pour répondre aux questions.

Seine-Saint-Denis habitat précise que les caves en question sont condamnées pour des raisons de sécurité et qu'après les travaux de réhabilitation, ces locaux seront utilisés pour les vélos, poussettes ou encombrants.

Mme Plénel précise qu'un habillage des PAV en bardage bois possible, tout en alertant sur le fait qu'il peut faire office de « cache misère », le battement nécessaire pour le levage nécessitant de laisser des espaces vides.

Les conteneurs pour les déchets ménagers ont été retirés pendant les travaux, ils seront réinstallés à leur issue.

M. le Maire conclut sur ce sujet en notant que la municipalité et les habitant es auront un rôle à jouer pour que ce changement se fasse dans de bonnes conditions, notamment en alertant si des problèmes sont rencontrés afin que des ajustements puissent être apportés. Un point d'étape pourra être effectué lors du prochain comité de pilotage citoyen.

3. Aménagements des futurs espaces publics : retour sur la concertation et échange sur l'avancement du projet

Anne Genest, paysagiste du projet, rappelle que lors du dernier comité de pilotage citoyen de septembre, le projet était au stade de l'esquisse, c'est-à-dire de la définition des usages et objectifs. Aujourd'hui le projet est au stade AVP (Avant-Projet), correspondant à la phase où les plans sont dessinés plus précisément et les espaces dimensionnés. Cette étape sera rendue fin janvier, en prenant en compte les échanges qui auront eu lieu lors de ce COPIL citoyen.

S'en suivra la phase PRO (Projet) dont l'objectif est de donner les détails aux entreprises qui réaliseront les travaux.

Plusieurs temps de concertation ont eu lieu depuis cet été, notamment sur les usages des espaces publics, les limites privé/public et l'éclairage. Les résultats de ces échanges ont été intégrés dans la présentation.

a. Le concept du projet des espaces publics

La promenade sera entièrement piétonne et sécurisée, les voiries ne se croiseront pas et ne permettront pas aux véhicules de couper au travers du quartier.

Les franges du quartier seront travaillées, notamment les trottoirs des rues Doumer et Lénine. Les éléments suivants ont été revus depuis la précédente réunion :

- Plus d'espaces verts sur la place
- Effet des chicanes sur les rues pour faire ralentir les véhicules
- Placettes résidentielles pour proposer des espaces de rencontre et de pause

b. Des nouvelles voiries apaisées et sécurisées

La voirie type se composera de:

- Voie de circulation pour les voitures
- Contresens cycles
- Un côté pour le stationnement
- Un côté pour les plantations et la gestion des eaux pluviales
- Trottoir de chaque côté

La vitesse sera limitée à 20 km/h sur tout le secteur.

Le phasage est en cours d'études, plus d'informations pourront être apportées lors de la prochaine réunion. Quoiqu'il en soit, tant que des parkings seront en usages, leur accès sera garanti.

Questions: pourquoi n'y a-t-il pas de pistes cyclables?

La faible vitesse des véhicules permet une bonne insertion des vélos sur la voirie.

Est-il possible d'éviter de faire le contresens cyclable entre la voirie et le stationnement ?

Du fait de l'alternance de côté des chicanes, cela obligera à déporter le contresens cyclable, ce qui n'est pas indiqué pour des raisons de sécurité.

Entre les lots I et J, l'espace disponible pour la voie circulée est étroit et ne permet d'aménager que des trottoirs étroits, sans bande végétalisée. Il est proposé de réaliser une « voirie partagée » sans trottoir où tous les usagers sont au même niveau (automobilistes, cyclistes et piétons). Cela permettrait de maintenir un espace planté, d'apporter de l'ombre et de faciliter la gestion des eaux pluviales. Il est précisé que les places de stationnement sur rue ne seront pas celles des habitants qui seront-elles sur l'espace privé résidentialisé. Par ailleurs, une distance sera respectée entre les arbres et les fenêtres des habitants, ce point est réglementé par le PLUi. => Les membres du COPIL citoyen n'ont pas d'objection à cette proposition. Une participante souligne l'importance de concevoir des espaces publics avec des arbres dans un contexte de réchauffement climatique.

c. La promenade : un vaste espace piéton planté en cœur de quartier

Connexion par le parc et la Corniche des forts

La rue Vassou n'est pas incluse dans le projet de renouvellement urbain Gagarine, mais un travail est effectué avec l'équipe du Grand Chemin pour une connexion fluide.

A ce niveau, le tronçon de la promenade offre une largeur confortable et est ponctuée de plantations, des dessertes des bâtiments et de l'espace jeux qui remplace celui qui sera supprimé.

<u>Question</u>: la largeur prévue est-elle la même qu'au niveau du verger? Celle-ci semble déjà étroite pour tous les usages.

Nous veillerons à ce que cela ne soit pas plus étroit.

L'aménagement se fera dans le prolongement de ce qui existe déjà devant l'école. Il y aura des assises pour permettre aux personnes âgées de se reposer sur leur parcours.

Un travail sera fait sur l'épaisseur de joints des sols pour permettre l'infiltration même sur les espaces minéraux et en fonction des usages.

Le verger et les potagers

Les travaux du verger sont en cours, en ce moment il s'agit de la préparation de coffrages et des fondations des murets du fait du terrain en pente.

L'objectif est de planter les arbres quand il fait froid pour qu'ils prennent suffisamment racine avant l'été.

Le planning complet incluant les plantations mène jusqu'au printemps, sous réserve qu'il n'y ait pas de retard de chantier ni d'intempérie.

Les potagers seront livrés en janvier 2025.

Des études précises ont été menées sur qualité des sols, les résultats font état de quelques pollutions de niveau faible. Une analyse des risques sanitaires a été faite en fonction de la qualité

des sols, de l'usage attendu et des publics. Des précautions supplémentaires ont ainsi été prises :

- Ajout de 30 à 50 cm de terre végétale sur tous les espaces, y compris ceux qui ne sont pas concernés par des dépassements de seuils
- Tests des fruits et légumes des premières cultures du potager et de la bande active pour vérifier l'absence de transferts des polluants du sol vers les cultures.

Le parvis de l'école

L'idée d'installer des bancs sur le parvis de l'école est soumise aux membres du COPIL citoyen. Il est proposé une phase d'expérimentation avec quelques bancs sont l'emplacement est à définir. Il s'agit de bancs non scellés au sol, qui pourront être déplacés s'il s'avère que leur emplacement n'est pas propice.

Un long débat a eu lieu sans pour autant aboutir à un compromis, comme ce fût le cas lors des échanges avec les habitants lors des ateliers de juin :

- Certaines personnes craignent les nuisances sonores que cela pourrait générer pour les logements adjacents, surtout la nuit
- D'autres estiment que les bancs sont nécessaires pour les personnes âgées et plus globalement pour permettre l'appropriation des espaces publics (dont un habitant du lot 4 directement concerné)

M. le Maire insiste sur le fait qu'un projet d'une telle ampleur doit laisser le temps aux habitants de l'appropriation des espaces publics, sans quoi un des enjeux principaux serait raté, celui de créer des espaces de bien vivre ensemble, en projetant des usages bienveillants. Un dispositif expérimental sera donc testé par l'installation de bancs (pose réversible), permettant ainsi d'apporter des modifications au besoin sans pour autant endommager les aménagements réalisés. Il s'agit de tester et d'évaluer de manière pragmatique.

=> il est décidé d'installer des bancs pour tester les usages. Une proposition sera faite en ce sens lors de la prochaine réunion et un point sera fait avant l'été pour analyser les usages.

Place centrale

A la demande du COPIL citoyen, les poches d'usages ont été réduites avec une seule grande aire de jeux allant de 1 à 10 ans. A la place de l'autre espace jeux, il y aura un jardin frais / lieux de détente permettant de donner plus de place à la végétation.

Le city stade sera placé le long de l'école.

Question: d'où vient le terrain de basket? Ce n'était pas prévu et ça fait beaucoup de bruit, plus qu'un terrain de foot, pas tant du fait des bruits du ballon, mais des gens qui s'interpellent. N'est-il pas possible le mettre ailleurs? La concentration des usages posent question (M. Desdouet). Le terrain de basket 3x3 est issu des ateliers de cet été, notamment celui avec les jeunes, et permettra de répondre à l'enjeu d'inclusivité. C'est une manière de donner un signal très important que l'espace n'est pas réservé aux jeunes garçons bruyants (comme à Cachin) et l'objectif est de faire un aménagement dédié à toutes les pratiques sportives, pour toutes les populations, de tous les âges. Pour éviter l'appropriation des lieux par certains et limiter les nuisances, il est important qu'il y ait une porosité et une combinaison d'activités pour faire en sorte que ces espaces publics soient le plus partagés possible. C'est ce qui est recherché ici entre l'espace de convivialité à proximité du city stade, avec une cohérence de l'ensemble de ces aménagements

Il y avait le souhait d'avoir des jeux se rapprochant de ceux du Pavillon mais aussi des espaces de jeux libres. L'idée est de travailler sur le concept de design actif pour faire un lien visuel, un

espace unitaire, entre les différents espaces. Cela permet de faire des parcours activant et ponctuant l'espace public.

Le choix de la thématique est soumis au COPIL citoyen (aviation, résistance, danse de cabaret, littérature...).

S'en suit un débat ne permettant pas d'aboutir à un compromis :

- Certains estiment que la thématique de l'espace devrait être conservée pour rester dans l'esprit de Gagarine et du nom des rues du quartier
- D'autres estime que l'important est de mettre en avant une figure féminine
- Enfin l'idée de la conquête de l'espace semble moins synonyme de progrès qu'elle ne l'était à l'époque et semble peut-être moins adaptée.

=> il est décidé de remettre ce choix à plus tard.

Le futur emplacement de la statue est soumis au COPIL citoyen entre 2 lieux :

- Sur la place centrale, entre la boulangerie et le tabac
- A l'entrée du quartier, à côté de la pharmacie

Il est précisé que le dôme pourrait être retravaillé pour en faire un élément de design actif.

Les membres estiment difficile de se positionner sans avoir encore d'idée de ce à quoi ressemblera l'entrée du quartier.

Par ailleurs il est nécessaire de s'assurer de l'accord des ayants-droits avant de prendre une décision.

=> il est décidé de remettre cette discussion à plus tard.

Question : quelle interface avec la voirie au niveau de la place centrale et l'avenue Lénine. L'arrêt de bus 105 sera-t-il bien conservé ?

L'arrêt de bus sera bien conservé, un travail est prévu afin de faciliter la traversée.

d. Un quartier où la nature d'épanouit

La porosité entre le quartier et le parc sera travaillée, notamment en mélangeant les variétés d'arbres afin de faire le lien. Les rues existantes seront intégrées à la réflexion.

e. Délimitations entre les espaces publics et les immeubles

Une résidentialisation totale est prévue, avec une recherche de sécurité (contrôle des accès) et d'intimité.

2 types de clôtures seront développées :

- Clôture toute hauteur lorsqu'il y a un espace planté de chaque côté
- Muret avec clôture lorsqu'il y a un espace planté que d'un côté, pour mettre à distance et assurer l'intimité des logements du rez-de-chaussée

Les murets permettent également d'éviter que les habitant·es installent des claustras et pourront cacher les containers. Par ailleurs, il existe déjà des clôtures avec murets, facilitant donc l'inscription dans l'existant.

4. Prochains RDV de la concertation

Des propositions de mobiliers urbains seront présentées aux membres du COPIL citoyen lors de la prochaine réunion.

Charte locale du relogement et droit au choix

La charte territoriale d'Est Ensemble sera renouvelée et validée au Conseil Territorial de février. Elle décline les grands objectifs sans grande évolution.

Il est nécessaire de finaliser la déclinaison concrète et de préciser les modalités de relogement de la phase 2 de Gagarine.

Il est ainsi proposé aux membres du COPIL citoyen de participer – avec SSDH, l'Etat et Action Logement – au groupe de travail qui permettra d'aboutir à la « charte locale du relogement et droit au choix ». L'objectif est de finaliser ce document en avril-mai pour pouvoir présenter les 2 chartes au Conseil Municipal de juin.

3 personnes du COPII citoyen se portent volontaires :

- Mme Giacalone
- Mme Catena
- M. Boughami, association Avenir

Le projet d'habitat inclusif

M. le Maire rappelle que l'enjeu de prendre soin de nos ainés est particulièrement prégnant à Gagarine et qu'il s'agit d'articuler la volonté de faire plus dans l'action publique tout en faisant avec les solidarité présentes au sein du quartier. En lien avec le bailleur un levier a été identifié autour de la tour I et le département a choisi Cohabilis pour porter un projet.

Mme Emily Saint-Macary et M. Joachim Pasquet, travaillant tout deux pour Cohabilis, présentent le projet d'habitat inclusif dédiés aux séniors qui sera développé dans la tour I de Gagarine. L'objectif est de définir, avec les habitant-es, le projet de vie social et partagé.

Un premier pot convivial sera organisé le 23.01.25. S'en suivront des ateliers de concertation de février à mai.

Les activités seront construites avec les habitant·es. L'ambition est que le projet rayonne sur tout le quartier. 10 personnes se sont déjà inscrites à la suite de la réunion de réhabilitation de la tour l.

Le local n'est pas très grand mais l'idée est de s'appuyer sur les équipements qui vont arriver pour faire du hors les murs.

Les membres du COPIL citoyen salue cette initiative de vivre ensemble.

Pour contacter Cohabilis: e.saint-macary@cohabilis.org

Divers

M. le Maire souhaite informer les membres sur plusieurs sujets :

- Un Centre Associatif de Santé (Meva) va ouvrir le 23.01.24 au 24 avenue Lénine.
- La gestion des jardins familiaux de la corniche des forts est reprise par la ville, les habitant·es sont invité·es à participer au nouveau projet collectif qui va voir le jour. Pour vous inscrire, rejoindre le groupe whatsapp et recevoir les invitations aux ateliers : contact@lacitemaraichere.com
- Un nouveau gestionnaire est arrivé sur la Corniche des Forts (IDF Nature), permettant d'avoir plus de moyens aussi bien en investissement (notamment repise des palissades en bas du cimetière), qu'en fonctionnement. Une garde à cheval fait actuellement de la pédagogie, notamment sur les chiens non tenus en laisse.

5. Volontaires pour relire le compte-rendu

Mme Giacalone, M. Delacorne et M. Boughami sont volontaires.